

Je voudrais dire un dernier mot au député conservateur qui m'a interrogé il y a quelques minutes. Bien que ce débat dure depuis quelques jours déjà, il suffirait au député de faire quelques calculs rapides pour constater que les gouvernements provinciaux perdraient en moyenne 1 milliard de dollars par jour par suite de cette mesure. Il n'est pas étonnant que le gouvernement ne tienne pas à ce que nous en discutons.

M. Lewis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je rappelle que le député a commencé son intervention à huit heures moins cinq.

M. le vice-président: Je n'ai pas compris l'objet de ce rappel au règlement.

M. Rossi: Il n'y a pas matière à faire un rappel au Règlement.

Mme Copps: Nous n'avons pas demandé le quorum quand vous n'aviez que trois députés présents à la Chambre; alors vous auriez intérêt à coopérer.

M. Forrestall: Faites votre petit numéro, Sheila!

M. Hopkins: J'ai effectivement commencé à huit heures moins cinq et il est maintenant huit heures vingt-sept, mais d'autres députés sont intervenus entre temps et ils ont posé des questions passablement longues; alors je n'ai vraiment pas abusé du temps qui m'est imparti, contrairement à ce que prétend le député.

M. le vice-président: La présidence veut bien accorder 30 secondes au député pour conclure. Nous poursuivrons ensuite le débat.

M. Hopkins: Merci, monsieur le Président. Je dirai tout simplement pour conclure que j'espère que mon collègue conservateur qui m'a interrogé le premier ne veut pas dire que l'on devrait faire adopter de façon expéditive à la Chambre une mesure portant sur un tel montant d'argent. Cela dénote un total manque de confiance envers le Parlement. Cela ne devrait pas du tout être le cas. Les députés devraient pouvoir en discuter. Lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, le député du Yukon (M. Nielsen) disait toujours que la Chambre adoptait les mesures financières trop rapidement. Il a dit qu'il était encore de cet avis, et je m'en réjouis, car nous devrions vraiment discuter des mesures relatives à la dépense de grosses sommes d'argent ayant une portée sur l'avenir de toutes les provinces et de tous les territoires du pays. Aussi longtemps qu'on pourra le faire, nous interviendrons pour en parler et tâcher de faire valoir de meilleurs arguments que ceux que nous a servis le député qui a posé la question.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ce soir j'aimerais participer au débat sur la motion de ma collègue de Hamilton-Est (M^{me} Copps) qui demande justement au gouvernement de retarder ce projet de loi de six mois afin que le gouvernement puisse convoquer une conférence des premiers ministres de toutes les provinces pour trouver une solution, afin qu'il y ait un accord financier entre le Canada et les provinces, mais que ce soit un accord concerté et avec lequel tout le monde puisse vivre, et en même temps donner l'opportunité au gouvernement de faire la preuve qu'il croit à ses promesses, ce qui était justement la concertation, la consultation et la coopération avec les provinces, tandis qu'avec le

Accords fiscaux—Loi

projet de loi C-96, il ne peut faire autrement que de manquer à ses propres promesses.

Monsieur le Président, peut-être qu'il serait bon de rappeler aux députés du gouvernement quelles étaient leurs promesses en ce qui concerne les paiements aux provinces.

Lors d'une réunion du caucus conservateur québécois tenue à Sherbrooke le 26 juillet 1984, le parti progressiste conservateur promettait ce qui suit et je cite:

«Respecter l'obligation fédérale de financer les soins de santé dans les provinces dans le cadre du financement des programmes établis et fournir des fonds supplémentaires aux provinces sur une base paritaire pour établir ou enrichir les programmes qui seront reconnus lors d'une conférence nationale regroupant les ministres de la Santé et des professionnels des soins de santé comme étant le plus susceptible d'améliorer la santé générale des Canadiens et de limiter les coûts du système à long terme.»

C'est à cette même occasion, le 26 juillet 1984, que l'actuel premier ministre, la main sur le coeur, promettait de ne jamais toucher aux programmes sociaux. Et nous savons tous ce qui est arrivé au Budget de mai 1985 et comment il a touché aux programmes sociaux et, bien sûr, nous nous souvenons tous des démonstrations devant la Colline parlementaire pour la première fois dans l'histoire canadienne, nos aînés, nos personnes âgées, les gens les plus démunis sont venus ici devant la Colline parlementaire pour dire à ce gouvernement qu'il avait manqué à ses promesses, et il ne faut pas oublier M^{me} Denis qui avait dit: *Goodbye, Charlie Brown*, on va se souvenir de toi.

C'était encore à cette même date, monsieur le Président, que l'actuel premier ministre avait promis de défendre le secteur de la chaussure, qu'il irait même voir ses amis aux États-Unis et protéger nos emplois dans l'industrie de la chaussure canadienne. Nous tous savons ce qui est arrivé au mois de novembre dernier, il a aboli les quotas sur les chaussures et le peu qui reste va être aboli bientôt.

Monsieur le Président, cette même journée encore, le 26 juillet 1984, le parti progressiste conservateur s'engageait, lors de cette campagne électorale de 1984, à accroître les dépenses de recherche et de développement à 2.5 p. 100 du Produit national brut, et je cite textuellement ses promesses: «Notre engagement à l'égard de la recherche et du développement est fondamental dans notre programme global de développement socio-économique. Nous sommes résolus à doubler le budget de la recherche et du développement en le portant à 2.5 p. 100 du Produit national brut». Et, bien sûr, cette fin de semaine, nous avons tous lu dans les journaux de quelle façon il maintient cette promesse, en coupant des sommes très importantes justement à la petite entreprise qui se spécialise dans la recherche et le développement.

Mais, monsieur le Président, j'aimerais revenir plus précisément au projet de loi C-96 et voir un peu la réaction des provinces. M. David Peterson, premier ministre de l'Ontario, et je cite: «Ce manque à gagner des provinces se transformera en réduction des services». Il y aura moins de lits d'hôpitaux, prévient le premier ministre ontarien qui croit aussi qu'en 1990 sa province perdra 75,000 places dans ses collèges et universités.